

M. Guebyer Cette notice m'a

CONFIDENTIEL

Guatemala, mai 1970

est remise par M. Maurer. Prière
de l'examiner et de la faire suivre aux Affaires

administratives
des vols
pièces -

Affaires de personnel concernant l'arrondissement diplo-
matique de l'Ambassadeur de Suisse en Amérique centrale
et à Panama, résidant à Guatemala

29 Mi-

I. Le moment me paraît venu de scinder en deux l'arrondissement
dont il s'agit en créant :

- a. une circonscription diplomatique comprenant le Guatemala,
le Honduras et le Salvador, avec résidence de l'Ambassadeur
à Guatemala;
- b. une circonscription diplomatique comprenant le Nicaragua,
le Costa Rica et le Panama, en nommant un Ambassadeur qui
résiderait soit à San José de Costa Rica, soit à Panama.

Cette transformation me paraît nécessaire pour les
raisons suivantes :

1. Il est malaisé pour un seul Ambassadeur d'informer le Département
de façon courante et pertinente sur les développements politiques
et sociaux qui se produisent non seulement dans les deux pays
voisins du Guatemala (Honduras et El Salvador), mais aussi au
Nicaragua, au Costa Rica et au Panama.

Les distances entre Guatemala et respectivement les
5 autres capitales sont les suivantes :

- Guatemala - Tegucigalpa (Honduras), 608 km. (En raison de
l'état primitif des routes du territoire honduréen contigu au

./.

Guatemala, il faut traverser le territoire salvadorègne).

- Guatemala - San Salvador, 250 km.
- Guatemala - Managua (Nicaragua), 850 km, 3 frontières à franchir.
- Guatemala - San José (Costa Rica), 1'300 km et 4 frontières.
- Guatemala - Panama, 2'125 km et 5 frontières.

Si la Panaméricaine et les routes nationales sont relativement bonnes au Guatemala, au Salvador, au Nicaragua et au Panama, elles sont franchement mauvaises au Honduras et au Costa Rica, à quelques tronçons près.

La presse, dans chacun de ces pays, a un caractère très local et les informations reproduisant des nouvelles des pays voisins sont la plupart du temps déformées, tronquées, soit incertaines et insuffisantes. C'est ainsi, par exemple, qu'à moins qu'il ne s'agisse de faits particulièrement saillants, la presse du Salvador ne se fait pas l'écho de nouvelles du Guatemala, du Honduras ou du Nicaragua. Il en est de même pour les autres.

Bien que la langue et la religion soient les mêmes, ces 6 pays se différencient fortement les uns des autres par l'origine de leurs populations indigènes, par leur mentalité, par l'inégalité de leur civilisation et de leur développement social et économique, par de fortes différences dans leurs régimes politiques, - tous s'affirment démocratiques - qui vont de la démocratie libérale (Costa Rica) à la dictature militaire (Nicaragua), en passant par des systèmes intermédiaires où l'armée joue un rôle clé.

Actuellement, votre unique Ambassadeur dans la région ne peut guère entretenir des relations personnelles suivies dans les 6 pays, à l'exception du Guatemala où il réside. Il peut tout juste établir des contacts, superficiels la plupart du temps, avec quelques personnalités officielles et quelques membres de nos colonies. Comme vous le savez, en Amérique latine les relations personnelles jouent la plupart du temps un rôle déterminant, dans tous les cas infiniment plus important qu'en Europe. Dans ces pays, pour les affaires importantes, les démarches écrites ne donnent de résultats que si elles sont accompagnées de visites.

2. Appréciation économique

C'est surtout depuis le démarrage, en 1962, du marché commun centre-américain, qu'a débuté l'industrialisation dans certains de ces pays.

Tandis qu'en 1962, le chiffre global des exportations pour les 5 pays du marché commun s'élevait à 513'746 Mios de dollars et des importations à 552'126 Mios de dollars, il a passé en 1968 à respectivement 958'815 et 1'057'407 Mios de dollars.

En 1962, le chiffre global de nos exportations (Suisse) et de nos importations du marché commun s'élevait à respectivement Frs. 28'695'023.- et Frs. 37'664'019.-. En 1968, nos exportations se sont chiffrées par plus de 50 Mios de francs et nos importations par plus de 70 Mios de francs. En 1969, nos exportations ont passé à plus de 58 Mios de francs et nos importations à plus de 79 Mios de francs.

Si le taux général de croissance de ces pays se maintient ou augmente encore (population, production, consommation,

etc.), cette région deviendra tous les jours plus intéressante pour un pays d'exportations comme le nôtre. Il importe donc de marquer notre présence dans l'isthme centre-américain de façon plus intense, plus active, en multipliant les contacts à l'échelon d'Ambassadeur.

3. L'adoption de ma proposition entraînerait l'installation d'un second Ambassadeur soit à San José soit à Panama. J'hésite entre ces deux capitales. Panama, comme point de communications et de transactions internationales, par sa position géographique interocéanique et comme trait d'union entre les Amériques du nord et du sud, est somme toute plus intéressant que Costa Rica, un pays aux possibilités internationales sensiblement plus réduites. Le contraste est frappant entre le sentiment d'ouverture sur le monde que l'on a à Panama et celui d'un certain confinement, de compartiment, de province, qu'on éprouve dans les autres Républiques centre-américaines. Cependant Costa Rica, de part sa situation géographique entre le Nicaragua et le Panama se prêterait plus facilement aux voyages de service dans les deux pays voisins. Il serait dès lors plus sage, sans trop engager l'avenir, d'installer provisoirement le nouvel Ambassadeur à San José.

Ma proposition se fonde également sur l'imperfection professionnelle de notre réseau diplomatique et consulaire dans cette région. Elle provient, à l'exception de notre Chargé d'affaires à Costa Rica, M. Walter Heim, de notre recrutement sur place et du manque de préparation du personnel que nous avons dans 4 de ces pays. Tout en rendant hommage à la bonne volonté, au bon sens et au dévouement de la plupart de nos agents, il faut reconnaître qu'ils ne remplissent pas les réquisites des fonctions

qu'ils exercent. C'est ainsi que si notre Chargé des archives à Managua et notre Chargé des affaires à Tegucigalpa sont des secrétaires de direction qualifiées et se tirent relativement bien d'affaire en matière de chancellerie et de questions consulaires courantes, il leur manque la formation économique et la préparation consulaire en général. De plus, étant femmes, les autorités ne leur accordent pas la considération qu'elles accordent aux agents diplomatiques masculins. Notre Chargé d'affaires à San Salvador, à un an de la retraite, déçoit. Il est certain que la sauvegarde de nos intérêts économiques et la protection de nos compatriotes en El Salvador méritent un représentant actif, dynamique, compétent en un mot.

La plupart des pays américains ont un représentant dans chacun des pays de l'isthme, à l'exception de la Bolivie et du Paraguay. Le Honduras, pays le moins développé et franchement primitif sous certains aspects, possède à Tegucigalpa le plus petit corps diplomatique. Les plus grandes puissances européennes, Allemagne occidentale, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, ont des Ambassades dans chacun des 6 pays. La Suède a un Ambassadeur résidant à Guatemala, accrédité dans les 5 pays du marché commun centre-américain. La Belgique et les Pays-Bas ont divisé l'isthme en deux, ayant un Ambassadeur à Guatemala et un à San José.

La transformation que je vous propose pourrait s'effectuer à la fin du premier trimestre 1971. En ce qui me concerne, à la fin de 1970, j'aurai totalisé 12 années de climat difficile, ce qui devrait entraîner mon transfert dans un pays à climat plus salubre; de son côté, notre Chargé d'affaires à San José, M. Walter Heim, aura accompli en mars 1971 deux séjours de 2 ans au Costa Rica, ce qui devrait amener son transfert également.

II. AFFAIRES DE PERSONNEL

Guatemala

Remplacement de Mlle Jacqueline Keller, qui a démissionné. Pour taper les rapports confidentiels, j'ai besoin d'une collaboratrice sûre. Il est dès lors indispensable que vous envoyez à Guatemala une secrétaire fonctionnaire du Département, de langue française, avec bonnes connaissances de l'allemand et de l'espagnol.

M. Ernst Thurnheer partira en principe prendre ses vacances cumulées en Suisse 4 semaines après mon retour à Guatemala.

Salvador

M. Ernest Marquis, Chargé d'affaires a.i.m atteindra la limite d'âge le 4 septembre 1971. Si l'on tient compte des vacances auxquelles il peut prétendre, son poste deviendrait vacant fin mars 1971.

Dans cette perspective, il est hautement souhaitable que le Département choisisse un agent de carrière bien préparé pour assumer la direction de notre Ambassade à San Salvador. Par suite de la maladie en 1967 et 1968 de notre ancien Consul général, feu M. Schlageter, de l'absence d'agent de novembre 1968 à août 1969, de la faiblesse du rendement de M. Marquis d'août 1969 à mars 1970, de sa maladie depuis le 1er avril 1970, la sauvegarde de nos intérêts a beaucoup laissé à désirer à San Salvador.

Honduras

Comme vous le savez, Mlle Karth a décidé de faire valoir ses droits à la retraite pour la mi-août au plus tard. Il est urgent de chercher un agent capable de remplir les fonctions de chargé d'affaires, qui soit plein d'initiative et bien préparé sur le plan économique. Comme il n'y a personne à qui nous puissions songer pour ce poste au Honduras, il faut désigner un agent du Département.

Managua

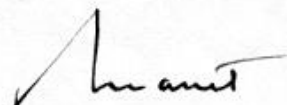
Rien de spécial à signaler.

Costa Rica

M. Walter Heim ne souhaite pas prolonger son séjour en Amérique centrale, où il a déjà passé 4 années. Si ma proposition de désigner un second Ambassadeur dans la région est écartée, il vous faudra trouver un remplaçant tout aussi qualifié que M. Heim.

Panama

La persistance d'une représentation consulaire honoraire à Panama ne peut être tolérée que si le Département n'est pas en mesure d'y installer une Ambassade dirigée par un Ambassadeur ou par un Chargé d'affaires. A défaut d'une représentation diplomatique, il faudrait envoyer à Panama un chancelier de carrière au moins, qui puisse suivre les événements économiques et sociaux, nous signaler les opportunités économiques et nous renseigner de façon plus efficace que nous ne le sommes aujourd'hui par la représentation consulaire honoraire.



Personnel consulaire et de chancellerie en Amérique centrale -
Remplaçant des agents en vacances

Les capitales des pays d'Amérique centrale étant classées comme lieux de service aux conditions de vie difficiles, les fonctionnaires du Département qui y sont en poste bénéficient, tous les 24 mois, du voyage de vacances payé en Suisse.

Pour l'ensemble des 6 pays de mon arrondissement, le total des droits aux vacances du personnel consulaire ou de chancellerie est, chaque deux ans, de 20 mois environ, soit en détail :

- Guatemala, chef de chancellerie
14 à 16 semaines, selon l'âge 4 mois
- San Salvador, Chargé d'affaires a.i.
14 à 16 semaines selon l'âge 4 mois
- Tegucigalpa, Chargé d'affaires a.i.
(dès le départ de Mlle Karth)
14 à 16 semaines, selon l'âge 4 mois
- San José, Chargé d'affaires a.i.
(sous réserve d'une décision favorable
du DPF à ma proposition)
14 à 16 semaines, selon l'âge 4 mois
- Managua, Chargé des archives 2 mois
- Panama
Selon recommandation de M. Werner Frei,

inspecteur, le chancelier honoraire du Consulat général de Suisse à Panama devrait être remplacé par un agent de carrière	2 mois
Total	20 mois
	=====

Il serait dans l'intérêt du Département d'organiser pour l'Amérique centrale et le Panama un service de remplacement, en désignant un agent qui serait affecté à une de nos représentations dans le secteur, en la personne d'un secrétaire de chancellerie célibataire. Si l'on ajoute les 4 mois de vacances par période de 2 ans auxquels le secrétaire "volant" aurait droit aux 20 mois de son service de remplacement, cela signifie l'attribution d'un fonctionnaire dont l'affectation ne représente pas une augmentation de l'effectif du personnel consulaire ou de chancellerie.

L'avantage principal d'une telle solution résiderait dans une sensible diminution des frais de voyage et de séjour d'agents déplacés de postes très éloignés du secteur.

Amant